

Paris, le 22 février 2021

Point d'étape du Premier ministre, aux côtés d'Olivia Grégoire et de Sarah El Haïry, sur la situation économique et sociale des associations

Le Premier ministre a réuni ce matin les acteurs associatifs lors d'une table-ronde pour faire le point, d'une part, sur le contexte de la crise sanitaire et les conséquences économiques qu'elle emporte sur la vie des associations, et d'autre part, sur les liens structurels unissant l'Etat et le monde associatif, et leurs éventuelles évolutions.

La déléguée générale du Mouvement associatif, Frédérique Pfrunder, le président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), Hugues Vidor, le délégué général d'Hexopée, David Cluzeau ainsi que le président de l'Institut des dirigeants d'associations et de fondations (IDAF), Patrice Roynette, ont salué le déploiement par le Gouvernement de mesures d'urgence pendant la période de crise, tout en faisant part des inquiétudes de leurs membres, notamment sur la question de leur trésorerie et du recul du nombre d'adhérents et de bénévoles. Ils ont appelé à un renforcement du lien entre les associations et l'Etat, dans une période d'incertitude forte sur la situation économique et la pérennité de leur modèle.

Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, a insisté sur l'importance du fonds UrgencESS, lancé en janvier dernier au profit de la trésorerie des petites associations employeuses, permettant notamment de compléter les outils de droit commun. Elle a rappelé également l'attention portée à la bonne accessibilité des associations aux lignes du plan de relance qui leur sont consacrées, notamment 40 000 Parcours Emploi Compétences fléchés vers le secteur privé non lucratif ainsi que les 16 appels à projet de France Relance auxquelles elles sont éligibles.

« Comme dans de nombreux domaines, nous faisons face à un fléau qui est celui du nonrecours, explique Olivia Grégoire. Que ce soit les aides d'urgence particulières comme UrgencESS, pour le PGE et le fonds de solidarité, ou pour les financements du plan de relance, il ne suffit pas de savoir faire ou même de faire, il faut absolument faire savoir. »

Sarah El Haïry, secrétaire d'État à l'Engagement et à la Jeunesse, a rappelé les dispositifs mis en place par le Gouvernement à l'automne 2020 avec 100 millions d'euros, complémentaires au plan France Relance, pour améliorer la trésorerie des associations et leurs fonds propres ainsi que l'augmentation de 5 millions d'euros du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).

« Le monde associatif a été durement touché par la crise sanitaire et le Gouvernement est à ses côtés. Ce temps d'échange dense a permis d'évoquer les aides et accompagnement au service des associations, qui jouent un rôle majeur dans notre pays. Trésorerie, soutien à l'emploi, accompagnement, simplification, lutte contre les séparatismes, etc. Autant de sujets clés traités avec l'ambition de construire une nouvelle feuille de route commune. »

Le Premier ministre a salué la capacité de « résilience » des associations, acteurs centraux de la promotion du lien social dans notre pays. Il a rappelé les nombreux outils mis à disposition afin d'assurer la sauvegarde de leur modèle et a indiqué que les mesures mises en œuvre au bénéfice des associations pouvaient évoluer en fonction des évolutions liées à la crise sanitaire. Il a enfin tracé des perspectives sur la poursuite du travail relatif à la feuille de route adoptée à la fin de l'année 2018, l'implication des associations dans le chantier relatif à l'égalité des chances et le renouvellement de la charte des engagements réciproques dans la perspective de l'adoption du projet de loi confortant le respect des principes de la République et des 120 ans de loi de 1901.

« La concertation avec le monde associatif doit avoir lieu au niveau national comme au niveau local. Elle est un élément clé pour réussir nos projets communs : ceux de l'émancipation des jeunes, de l'égalité des chances, et du renforcement du tissu social de notre pays. »

Contact presse:

Cabinet d'Olivia Grégoire 01 53 18 45 40